



Fugue de chez moi pour voir mes soeurs et ma mere

Par **bg41100**, le **24/07/2009** à **19:23**

Bonjour,

je désirerai avoir quelque renseignement,
j'ai fugué de chez ma grand-mère car elle m'empêche de voir ma mère et elle m'empêche de voir ma mère, donc actuellement je suis chez ma mère depuis 1 semaine, que dois-je faire et que risque ma mère car les gendarmes sont venus pour me chercher, est-ce qu'ils ont le droit de me prendre de force et de me ramener chez ma grand-mère sachant que j'ai 17 ans et demi et que j'aurai 18 ans le 7 octobre 2009. Que dois-je faire pour me couvrir de la loi?